



PROCES VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Lundi 10 mars 2025 à 17h30

Sujets à l'ordre du jour	Temps prévu	Abordés par
- Préambule :	10	M Besset
- Prévision d'effectifs rentrée scolaire 2024	5	M Besset
- ALAE/ESPACE JEUNES	10	Mme Lalande/Dir Espace Jeune
- Sécurité : Exercice incendie et PPMS	10	M Besset
- Point Budget/Projets/Travaux/Investissements	10	M Besset/Mairie
- Questions MAIRIE-ÉCOLE-ALAE-PARENTS	35	Maire Adjointe Mme Vandon + Ecole + PARENTS
- Coopérative scolaire USEP	10	Mme Taulaigo
- Projets de classes-CNR/NEFLE-CdED-Sorties scolaires	30	Mmes Larrieu/Muratorio

Secrétaires de séance : A. Cassé et F. Vaugelade

Présents : Cf tableau joint en annexe

Début du conseil d'école : 17h30

Préambule : lecture d'une lettre de l'équipe enseignante auprès du conseil d'école. La lettre sera jointe au PV. Elle sera également envoyée par ONDE à l'attention de tous les parents.

De plus des parents font des allégations sur des personnes en citant des noms d'enseignants ou d'autres familles ou colportent des "untel m'a dit que". Les parents élus sont invités à rappeler le devoir de réserve de chacun. Ils sont aussi invités à rappeler aux parents que nous sommes ouverts aux échanges constructifs et que la finalité est la prévalence de l'intérêt des élèves.

1) Prévisions d'effectifs rentrée prochaine

La prévision d'effectifs est de 242 élèves mais cela ne tient pas compte des variations dues à des départs ou des arrivées sur la commune ou d'éventuels maintiens en maternelle. Pas de mesure de carte scolaire pour

l'élémentaire. La structure de l'école pour la rentrée prochaine sera donc maintenue avec 10 classes + dispositif ULIS

2) L'ALAE : (Mme Lalande) : Fonctionnement sur cette période :

A) Accueil

Temps d'accueil du matin : 7h-8h50 environ 50 enfants (3 animatrices)

Temps du midi : 12h-13h50. 210 enfants 12 animateurs + 1 Directrice + 1 adjointe.

Il y a eu des absences du personnel d'animation pour maladie (épidémie de grippe) comme dans toutes les écoles, cela a impacté les activités proposées il s'est surtout agi de faire de la surveillance.

Des questions de la part des parents seront abordées lors du point 4

B) Projets

** **Projet : Égalité filles et garçons** un événement sera proposé le 17 juin.*

Il est suggéré de contacter la Ménardière pour la faisabilité. Une autre date pourrait être proposée :

- *** Activités*
- *Théâtre avec Honorine*
- *Stéphane Beat Box sur la thématique du harcèlement*
- *Chanson saynète avec classe de Mme Cassé sur ce thème mise en forme par Stéphane.*
- *Le banc de l'amitié : projet arrêté puis repris par Amélie Bouche en lien avec les propositions du conseil des élèves : mise en œuvre souhaitée après les vacances de printemps.*
- *Dynamique des grands jeux (avant les vacances) et petits jeux toujours en place*

C) Cantine : *Au 1^{er} CE des parents avaient émis le souhait de manger à la cantine, aucun parent ne s'est fait connaître, la possibilité de le faire reste ouverte. Plusieurs enseignantes y mangent régulièrement et en sont enchantées.*

D) Remplacement du personnel parti : *Une personne est déjà arrivée, le personnel sera remplacé totalement à partir de lundi 17 mars. Le recrutement dans notre zone géographique est compliqué.*

E) Demande d'un panneau d'affichage à l'intention des parents.

Les parents souhaitent avoir un panneau d'affichage les informant des différentes activités proposées par jour.

M. Blanc maire de Bérat et président de la communauté de Cœur de Garonne signale qu'il peut y avoir des changements, donc ce n'est pas possible de décliner les activités jour par jour et il se pose la question de la nécessité d'un affichage.

M. Simonnet (Directeur enfant jeunesse) ajoute que le "Portail Famille" pourra permettre d'informer sur les grands projets et les grandes thématiques.

Cependant, il est à préciser que la communication en direction des enfants fonctionne bien.

F) Formation des animateurs

** Thème 1 : L'inclusion des élèves en situation de handicap et présentant des troubles du spectre autistiques. Ils ont été accompagnés dans cette démarche par 2 partenaires, SIAM (service pour l'inclusion des mineurs en situation de handicap) et le CRA (TSA)*

Les équipes ont travaillé sur un livret d'accueil (difficultés rencontrées, les actions efficaces ou pas...). Ce travail a été mené collectivement par tous les ALAE.

*** Thème 2 : Cette année, le thème abordé en formation est l'égalité filles et garçons : formation interne avec l'accompagnement de l'association ARTEMISIA (agir pour l'égalité des genres dès la petite enfance)*

3) Sécurité

** Exercice incendie : 3 exercices par an*

Déjà effectués : exercice incendie N°1 et exercice incendie N°2 récemment le 05/03/2025. Ce dernier s'est très bien passé avec une mise en sécurité en 1min20. Les alarmes ne sont toujours pas couplées entre les Bat A/B et l'annexe. Ce n'est pas obligatoire sur le plan légal car il y a des bâtiments non contigus espacés de plus de 6m. Toutefois, il conviendrait que l'ensemble des usagers soient prévenus en même temps. Si un moyen, pouvait être mis en œuvre pour que les alarmes soient toutes couplées ce serait souhaitable. Mme Vandon va se rapprocher des services techniques pour la faisabilité.

Précision : 1^{er} point de ralliement autour du rond dans la cour. 2^{ème} point devant la cantine. Il y a toujours deux possibilités d'évacuation des locaux. Le troisième exercice non obligatoire et sans communication envers les usagers mais conseillé arrivera en fin d'année.

*** PPMS*

- PPMS 1 : Intrusion ; il a eu lieu le 15/10 conformément aux directives

- PPMS N2 Alerte confinement ; il a été réalisé le 11/12/2024. Les familles ont été prévenues au préalable (mailing ONDE). Ces exercices sont obligatoires. Pour rappel il est impossible d'entrer ou sortir de l'école pendant le PPMS confinement. Les sorties pour soins ext prévus à ce moment sont reportés par les parents qui ont été préalablement informés. Ces exercices nous permettent de préparer les enfants à des situations extraordinaires et à leur apprendre à gérer ou limiter le stress.

4) Point Budget/travaux/Projets/Investissements mairie

❖ Travaux * Suivi FIT

Réalisés :

- Des trous dans la cour ont été rebouchés
 - Le matériel de protection des cages multisports a été changé ainsi que les filets
 - Les téléphones fonctionnent parfaitement Bat A et Bat B avec l'ampli installé
 - Les marquages au sol et les lignes ont été retracés
 - La sonnerie du préau a été changée
 - Des serrures défectueuses ont été changées mais de nombreuses portes et fenêtres supportent mal les changements de saisons et nécessitent des réglages réguliers. Les agents œuvrent pour un bon fonctionnement.
 - De nombreux petits travaux sont effectués régulièrement et promptement
- Remerciements : les services techniques sont remerciés pour leur efficacité.

En attente/demandés :

- Demande d'améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (Passage des trottoirs entre le portillon et les bâtiments) : Mme Vandon informe que toute la zone (parking trottoir...) est étudiée pour améliorer ce problème. M. Besset précise qu'un plan incliné du type de ceux installés aux accès des bat A et B en attendant des aménagements plus globaux conviendrait et serait peu onéreux.
 - Demande de fixer les bancs de façon pérenne : Cette demande sera réalisée après concertation concernant la rénovation de la boîte à lire. Une partie des bancs pourrait toutefois être fixée (près du local poubelle)
 - Changement des robinets à bouton-poussoir toujours en demande. L'idée principale est d'éviter le gaspillage et les éclaboussures. Pour l'eau chaude, le budget serait beaucoup plus élevé et cela peut être différé.
 - Demande d'achat de poteaux de baskets pour les CII (cf CdE Délégués)
- Une fiche travaux sera transmise pour étude.

- Est-ce que des aménagements dans la zone herbeuse sont possibles pour la pratique de l'EPS en extérieur ? L'idéal serait un stabilisé sur une partie de cette zone pour la pratique de l'athlétisme, des sports de grands champs (foot rugby Hockey), tout en conservant les jardins en carré. Dès les pluies d'Automne l'espace n'est pas praticable.

Si la zone herbeuse est maintenue en l'état, une tonte régulière est demandée et plus fréquemment au printemps.

Mme Vandon répond que pour cette année, la solution sera une tonte régulière.

La difficulté pour courir liée à l'inégalité du terrain, surtout pour les cycles 2, est soulevée, la solution proposée et déjà adoptée est de courir dans la cour où les lignes ont été refaites.

Se pose aussi le problème des moustiques très présents sur cette zone.

Des pièges à moustiques ont déjà été installés sur la commune. *Mme Vandon va soumettre l'idée pour la faisabilité pour l'école sur cette zone.*

- Enlever l'ancien photocopieur, 2 fiches de travaux déjà envoyées.

- 3 ordis portables (ACER) sont en attente pour défaut d'écrans, la société Office Express a transmis à la société ACER qui n'a pas donné les éléments pour le retour. La mairie pourrait-elle appuyer la demande ?

- L'usage du composteur a été mis en sommeil en attendant une intervention annoncée qui ne s'est jamais réalisée. Serait-il être possible d'en mettre un deuxième en service pour à la fois permettre la rotation mais aussi de la continuité dans la pratique ?

La Mairie va voir pour relancer le projet (+ 3CG)

- La réfection/mise à sec de la boîte à lire est toujours en réflexion entre parents et mairie. Un lien est en cours pour répondre aux propositions des élèves par le CdDélégués

- Des fuites par les velux ont été constatées. Un projet de changement est à l'étude avec un artisan.

M.Blanc précise qu'un nouveau responsable des services techniques a été nommé : M Doyenboure Dimitri.

❖ Projets mairie

* En Mai'diathèque

La mairie confirme la reconduction. Remerciements à la mairie pour cette action. Ce sont des activités et actions gratuites pour l'école. Concert gratuit pour tout public.

** Projets nouvelle Médiathèque : le chantier est bien avancé. La livraison est prévue pour la fin de l'année 2025. La genèse du projet remonte à 8 ans : cette plus grande médiathèque permettra un meilleur

confort et des nouveaux outils. Grâce au nouveau bâtiment cela améliorera l'accueil des usagers (patio central) et des scolaires. Une salle permanente permettra des expositions de plus longues durées et des possibilités de visites sur le temps scolaire. La salle d'exposition permettra aussi, à priori, des projections.

Un transfert des livres par un chaîne d'élèves pourrait être un acte symbolique. Les enseignants sont d'accord sur le principe. Le moment du déménagement sera envisagé plus précisément vers la fin de cette année scolaire ou au début de la prochaine.

Est-ce que les élèves pourraient être associés à l'inauguration ?

M Blanc a répondu que cela était envisageable.

5) Questions MAIRIE-ECOLE-ALAE-PARENTS

I Questions de l'école pour la mairie

- Question budgets

*** Budget fournitures scolaires**

Ce budget est il reconduit comme l'an dernier ? *oui à l'identique*
(Le bilan sera abordé avec le point Coopérative USEP)

**** Quel est le budget mobilier cette année ? (Réassort de meubles)**

Réponse : 800€ par an comme l'an dernier

Le budget petit matériel sportif a été suspendu car la mairie finance à hauteur de 2300€ les adhésions USEP.

La mairie octroie un budget de 2000 € pour les autres sorties.

II Question/Sujet des parents d'élèves :

**** Questions parents pour ALAE/Mairie**

- Lors de l'attente des enfants pour rentrer à la cantine, ils ne sont protégés ni de la pluie l'hiver, ni du soleil l'été. Un abri pourrait-il être envisagé ?

Mme Vandon : la mairie va soumettre ce projet à étude par les services techniques dans un premier temps

- Les projets de formation du personnel d'animation au handicap et troubles des enfants ont-ils abouti ?

Réponses fournies précédemment dans le point ALAE.

6) Coopérative USEP Mme Taulaigo (voir bilan en annexe)

Coopérative exclusivement USEP

Un compte rendu sera joint à ce procès-verbal en annexe.

Situation au 01/09 : Dépense : 9825,79€ Entrées : 6757€ Solde : au 10/03/25 : 12 978,96€

M. le maire remercie l'initiative des enseignants qui permet aux élèves d'accéder à des activités sportives qu'ils ne pourraient pas pratiquer.

7) Projets de classes et sorties scolaires

I Projet CNR/NEFLE

De nombreuses actions sont en cours pour cette année 2.

6 classes participent dans sa globalité à ce projet. Toutes les classes bénéficieront de tout ou partie du projet.

Remerciements pour la mairie pour l'accompagnement financier. Il reste 1 an de projets.

Rappel des actions en lien avec les 4 axes :

- Projet d'écriture / littérature : L'auteur Chrisostome Gourio et l'illustratrice Soline Gary accompagnent l'écriture et l'illustration de haïkus sur les monstres, dont la finalité est un livre par enfant. Le 17 juin aura lieu une remise des livres aux élèves à la salle des fêtes. Attention même date que l'ALAE, mais les classes sont tributaires de l'emploi du temps des intervenants.

- Projet théâtre : des séances sont animées par un acteur de la compagnie Le petit Matin. Un spectacle avec les élèves devrait avoir lieu en fin d'année. Se pose le problème de la sonorisation de la soirée qui nécessiterait sûrement les compétences d'un technicien spécialisé. M. Blanc aurait peut-être un contact ?

- « Chut je lis » mise place d'un temps de lecture plaisir.

- Développer la culture numérique et scientifique : achat de matériel informatique pour toutes les classes : tablettes pour les CP, portables pour les autres classes. Achat de matériel de manipulation pour les sciences.

II Conseil des délégués

3 réunions depuis le début de l'année, madame Lalande y participe ainsi que Maëlavann Guedès (service civique)

Les délégués ont recueilli les propositions de leurs camarades sur les points suivants :

- L'organisation de la récréation, des jeux de cour
- L'aménagement de la cour de récréation
- Les activités proposées sur les temps d'ALAE

- Les activités proposées pendant les vacances scolaires

Les propositions des classes font ensuite l'objet de discussions et de votes en conseil de délégués. Après validation par le conseil des maîtres, les décisions peuvent alors être mises en place.

Décisions votées : modifications des espaces de jeux et des plannings, demande de réparation des cages de foot (fait), demande de nouveaux tracés dans la cour (fait), achat de nouveau matériel (en cours).

Remerciements aux services techniques de la mairie, pour leur réactivité et leur efficacité.

Décision votée qui sera transmise à la Mairie : installation de panneaux de basket de petite taille (plan transmis à la mairie)

La présence de M le Maire avait été envisagée, qu'en est-il ? Sa présence est toujours possible dès que les emplois du temps seront compatibles.

(Prévenir en amont) Il est évoqué la possibilité que ce conseil se déroule, salle du conseil, dans les bâtiments de la mairie.

- Demande d'achat de panneaux de baskets pour petits qui seraient fixés devant les poteaux du préau. Le plan sera envoyé à la mairie avec une FIT.
- Boîte à lire : Plusieurs idées émergent, elles doivent être discutées. Un ou des représentants de l'APEEB seront présents au conseil du 19 mars afin d'exposer aux délégués les contraintes de faisabilité et recueillir toutes leurs idées...

Les parents de l'APEEB voudraient savoir si des bénévoles seraient disponibles pour la première semaine des vacances d'été afin de concrétiser le projet. Un mail dans ce sens a été transmis par ONDE.

III Sorties scolaires

- Musée du Lherm (tous les CE1 le 26/06)
- Sorties USEP : rencontres sportives
- Sorties vélo (. Les sorties dépendent d'un nombre de parents agréés)
- Sortie cité de l'espace : CE2/CM1 – CM1 – CM1/CM2 – CM2 : 20/06

Fin du conseil d'école 19h30

Rappel : le prochain conseil d'école devrait avoir lieu le mardi 10 juin 2025 à 17h30

Afin de le préparer et traiter les questions, elles sont attendus avant le 16 mai

Signature du représentant
des parents d'élèves



Signature de M Le Maire
ou de son représentant



Signature
du directeur
M Besset



POINT COOPERATIVE SCOLAIRE - CONSEIL ECOLE- Trimestre 2 - 2024-2025

USEP – SITUATION GENERALE au 01/09/2024 : 16 047,75 €

<u>SORTIES :</u>	
Achat d'objets à céder (photos de classe)	3 647 €
Activités éducatives (sorties scolaires, abonnement classe, matériel de sport)	6 031, 14 €
Adhésion Usep, Licences	1 466,51 €
Autres dépenses courantes	129,59 €
Dépenses exceptionnelles (don, solidarité...)	
Biens durables (photos, audiovisuel, ordinateur, carte mémoire, jumelles, boussole...)	
Total des dépenses	9 825,79 €

<u>ENTREES :</u>	
Cotisations des familles (contribution sans contre-partie)	160 €
Vente d'objets (photos de classe)	5 210 €
Activités éducatives (participation des parents aux sorties scolaires)	1 387 €
Subventions collectivités locales	
Autres subventions	
Autres recettes (soutien banque assoc sportive)	
Produits financiers	
Produits exceptionnels (dons, solidarité)	
Total des entrées	6 757 €

TOTAL au 10/03/25 : 12 978,96 €

ACTION PHOTOS DE CLASSE

- Achat : 3 647 € (70 % pour le photographe)
- Vente : 5 210 €
- Bénéfices : 1 563 € (30 % pour l'école)
- Reversement aux classes : **6 € / élève**

SORTIES SCOLAIRES Trimestre 2

- **CYCLE 2 : SORTIE USEP COLOMIERS JEUX COLLECTIFS 24/10/24 (68 ELEVES)**

Part à la charge des familles : 0 €

Part USEP FORE BERAT : 285 € soit 4,19 € par élève (soit 50 %)

Part USEP 31 : 285 € (soit 50%)

PARTICIPATION FAMILLES	FACTURE VOYAGE
/	570 € (bus)

- **CYCLE 2 : USEP rencontre JEUX COLLECTIFS retour à Bérat avec Colomiers 31/01/22 (68 ELEVES)**

- ◆ **ECOLE – SORTIE CINEMA VEO 13/12/2024 (224 élèves)**

Part à la charge des familles : 2 € (soit 35 % environ)

Part USEP : 855 € soit 3,81 € par élève (soit 66 % environ)

PARTICIPATION FAMILLES	FACTURE VOYAGE
452 €	279 € (CINEMA CYCLE 3) 393(CINEMA CYCLE 2) 635 € (bus)
	1 307 € (Soit 5,83 € / élève)

- **CM1 – CM1/CM2 – CM2 : SORTIE USEP PING PONG SAINT LYS 13/02/24 (70 ELEVES)**

Part à la charge des familles : 2 € (soit 55 %)

Part USEP FORE BERAT: 114 € soit 1,62 € par élève (soit 45 %)

PARTICIPATION FAMILLES	FACTURE VOYAGE
140 €	254 € (bus)

LETTRE OUVERTE AUX PARENTS

Nous constatons au fil des années une augmentation des incivilités à notre égard : lors de rendez-vous, dans le cahier de liaison, au portail, par des avis sur internet ou sur les réseaux sociaux.

Nous subissons trop souvent des propos insultants ou diffamatoires et des remises en cause de notre pédagogie, de notre fonctionnement et de nos compétences professionnelles.

Ces comportements sont inacceptables et nous vous rappelons que certains peuvent faire l'objet d'un signalement ou d'un dépôt de plainte .

Le règlement intérieur de l'école stipule que « Les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte aux membres de la communauté éducative et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci. »

La communication et le climat de confiance entre la communauté éducative et les parents restent indispensables à la progression des enfants, ce qui est déjà une réalité pour une grande partie des familles.

L'équipe enseignante